



CERTIFICAT D'ATTESTATION DE FORMATION

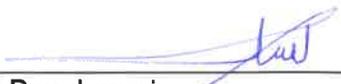
ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

Je soussigné, Nabil Boughanmi, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité d'Upton, certifie que les élu(e)s mentionné(e)s ci-dessous ont participé, à la suite de leur assermentation ayant suivi l'élection municipale du 7 novembre 2021, à la formation intitulée « Éthique et déontologie en matière municipale », et ce, conformément à l'article 15 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (LRQ, c. E-15.1.0.1) :

Monsieur le maire Robert Leclerc	9 avril 2022
District électoral numéro 1	
Madame la conseillère Barbara Beugger	9 avril 2022
District électoral numéro 2	
Monsieur le conseiller Éric Jodoin	9 avril 2022
District électoral numéro 3	
Monsieur le conseiller Claude Larocque	9 avril 2022
District électoral numéro 4	
Monsieur le conseiller Pierre Dufresne	9 avril 2022
District électoral numéro 5	
Madame la conseillère Kelly Huard	27 janvier 2022
District électoral numéro 6	

J'émetts en conséquence le présent certificat.

Donné à Upton,
Ce 19 mai 2022


Nabil Boughanmi
Directeur général et greffier-trésorier